

Règlement jeu concours

Préambule

Le présent règlement concerne le concours « Concours de Saint-Valentin » organisé par l'herboristerie en ligne www.aroma-zen.com. Ce concours met en jeu un Coffret-cadeau de la marque Direct Nature dont les spécificités sont détaillées à l'article 1 ci-dessous.

Ce jeu se déroule du 07/02/2014 à 15h30 au 16/02/2014 à 23h01. Il est gratuit et sans obligation d'achat et est accessible via la page : <https://www.facebook.com/pages/Aroma-zencom/90451390760>

Article 1 : Dotation

Le concours est composé de la dotation suivante :

Un Coffret-cadeau « Aroma pour Elle » spécial Saint-Valentin de la marque Direct Nature comprenant :

- 1 gel douche BIO à l'huile essentielle de Verveine exotique 100ml
- 1 savonnette BIO au lait d'ânesse et à l'huile essentielle de Verveine exotique 100g
- 1 flacon de mélange d'huiles essentielles « Relaxant » 10ml
- 1 diffuseur galet poreux gravé de cœurs entrelacés

Le prix public conseillé pour ce lot est de 19,9€ TTC.

Article 2 : Conditions de participation

2.1 Ce Jeu est ouvert à toute personne physique, cliente ou non de www.aroma-zen.com, résidant en France métropolitaine (Corse incluse), en Belgique ou au Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Sont exclus de toute participation au présent Jeu et du bénéfice de toute dotation, les personnes mineures ainsi que l'ensemble du personnel de la Société et de ses Partenaires, y compris leur famille et conjoints.

2.3 Les personnes n'ayant pas complété correctement le formulaire du concours seront disqualifiées.

2.4 La participation au Jeu implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation.

Article 3 : Modalités de participation

Le Jeu se déroule comme suit :

Le joueur se connecte sur l'adresse : "<https://www.facebook.com/pages/Aroma-zencom/90451390760>" et clique sur l'onglet « Concours de Saint-Valentin ».

Après avoir cliqué sur « J'aime » et avoir pris connaissance des modalités de participation :

- Le joueur remplit le formulaire de participation et le soumet pour tirage au sort.
- Le joueur ne peut participer qu'une seule fois.
- Les tirages au sort se déroulent comme suit : le lot mis en jeu fera l'objet d'un tirage au sort sur l'ensemble des « Fans » de la page « <https://www.facebook.com/pages/Aroma-zencom/90451390760> » ayant validé leur participation au jeu nommé « Concours de Saint-Valentin » et n'ayant pas déjà gagné précédemment.

Le jeu est accessible 24h sur 24 sur Internet à l'adresse : "https://www.facebook.com/profile.php?id=90451390760&sk=app_603171703028453".

Article 4 : Sélection du gagnant

Le ou la gagnant(e) sera contacté(e) par courrier électronique avec accusé de réception par l'Organisateur. Si le gagnant ne se manifeste pas dans les deux semaines suivant l'émission de ce courrier électronique, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot et le lot restera propriété de l'Organisateur.

Article 5 : Acheminement du lot

Le gagnant recevra son lot par colis contre signature à l'adresse qu'il indiquera par mail à l'Organisateur.

Article 6 : Limitation de responsabilité

Le jeu concours n'est pas géré ou parrainé par la société Facebook. La société Facebook ne pourra donc en aucun cas être tenue comme responsable de tout litige lié aux jeux concours.

Pour toute question, commentaire ou plainte concernant le concours, le participant doit s'adresser par mail avec accusé de réception à info@aroma-zen.com et non à Facebook.

Tout contenu soumis est sujet à modération. La société organisatrice s'autorise de manière totalement discrétionnaire à accepter, refuser ou supprimer n'importe quel contenu proposé sans avoir à se justifier.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure définitivement du concours toute personne qui, par son comportement frauduleux, nuit au bon déroulement des jeux. De même, toute tentative d'utilisation du jeu en dehors de l'interface non modifiée mis en place sur le site sera considérée comme une tentative de fraude. En outre, la décompilation du jeu, l'utilisation de script personnel ou tout autre méthode visant à contourner l'utilisation prévue du jeu dans le présent règlement sera considérée également comme une tentative de fraude et entraînera l'élimination immédiate et sans recours du joueur.

Article 7 : Données personnelles

Il est rappelé que pour participer au Jeu, les joueurs doivent nécessairement fournir les informations suivantes : nom, prénom, email. Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation et à la détermination des gagnants. Ces informations sont destinées exclusivement à l'Organisateur et ne seront pas transmises à des tiers.

En participant au Jeu, le joueur pourra également solliciter son inscription à la newsletter de www.aroma-zen.com. Les données ainsi recueillies pourront être utilisées conformément aux dispositions légales. Les joueurs disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. En cas de demande de correction ou de suppression, les joueurs devront envoyer un email avec accusé de réception à info@aroma-zen.com.

Article 8 : Litiges

Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au Jeu doivent être envoyées par mail avec accusé de réception à info@aroma-zen.com, et ce, au plus tard 90 jours après la date limite de participation au Jeu.

En cas de désaccord persistant sur l'application ou l'interprétation du présent règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au tribunal ayant droit, sur base des articles 30 et 31 des Conditions Générales de Vente de www.aroma-zen.com.

Article 9 : Mentions légales

La société organisatrice : www.aroma-zen.com - Prosolit-ADF sprl
N°Siret 51151936500015 - TVA FR65511519365
RPM Namur - TVA BE0425925218

Téléphone France: 03.89.71.74.64
Téléphone Reste du monde: 0032(0)81.305240
Fax: 0032(0)81.305242
info@aroma-zen.com
Heures d'ouverture : Lu-Je : 9h - 17h, Ve : 9h - 16

